

### **La lecture de textes fonctionnels (consignes, énoncés de problèmes)**

Elle doit être évaluée en situation. Elle est quotidienne ou presque ; pour évaluer les compétences des élèves, il convient qu'aucun commentaire collectif ne soit fait, qu'aucune aide ne soit donnée. Il faut bien distinguer dans l'analyse des erreurs ou des échecs (de réalisation des tâches demandées ou de résolution des problèmes) si la source des difficultés est dans la lecture de la consigne ou de l'énoncé ou bien dans la maîtrise et la mobilisation des savoirs ou savoir-faire exigibles.

### **La lecture de textes documentaires**

Elle peut donner lieu à des évaluations ponctuelles portant, en cours de cycle, sur des composantes de la recherche documentaire (voir p. 21) et sur la compréhension des textes (avec illustrations associées le cas échéant). Par exemple, en s'adaptant à la part du programme déjà réalisée dans chaque discipline :

– des questions étant données telles qu'elles peuvent se poser pour motiver une recherche documentaire, on vérifiera si les élèves sont capables :

- de sélectionner dans des copies de sommaires d'ouvrages les chapitres où ils iraient chercher des réponses,
- de donner des mots-clés pertinents ;

– des questions étant posées et des documents donnés, on vérifiera si les élèves sont capables :

- de repérer des zones de textes ou des illustrations qui apportent des informations,
- d'éliminer dans des textes ce qui ne répond pas aux questions ;

– sur la base d'un texte, on vérifiera si les élèves sont capables de compléter un tableau, un schéma ou toute autre représentation graphique (non de les élaborer en totalité) pour rendre compte des informations recueillies. Inversement, on vérifiera s'ils sont capables de compléter un texte en prélevant des informations dans des illustrations ou représentations diverses ;

– au travers de textes de longueur et de complexité syntaxique adaptées (ne pas aller au-delà de ce qui a été travaillé) et sur des thèmes traités dans les diverses disciplines, on vérifiera la compréhension par des questions induisant des prélèvements d'informations, des recoupements, des déductions, des inférences (questions fermées avec réponses oui/non ou vrai/faux, questions ouvertes appelant des réponses rédigées).

### **La lecture littéraire**

Elle présente des caractéristiques qui ne se prêtent pas à une approche évaluative ponctuelle et normative (hormis la compréhension d'extraits qui pour-

rait être traitée, de manière limitée, comme pour tout autre texte). En effet, elle mobilise un investissement personnel et la subjectivité du lecteur, elle propose des textes toujours singuliers dont la compréhension et l'interprétation font appel à de multiples savoirs et savoir-faire en interaction.

On privilégiera donc plutôt une forme d'observation continue des comportements et des pratiques. Les éléments indiqués ci-dessous sont indicatifs de ceux qui pourraient constituer un guide d'observation. Sur la base des informations capitalisées, l'objectif du maître doit être de faire progresser chacun, en sollicitant plus régulièrement la participation (éventuellement dans des groupes restreints), en guidant dans des choix de lectures, en créant des interactions avec d'autres élèves bons lecteurs et capables de faire partager des enthousiasmes, etc. Cette évolution s'entend sur les trois années du cycle.

### **Participation aux débats**

Les élèves peuvent-ils :

– se repérer dans l'œuvre (notamment distinguer les personnages, leurs relations, leurs motivations, leurs projets, etc., identifier des éléments majeurs de l'intrigue, identifier la période, le lieu) ;

– présenter une interprétation, une hypothèse face à des ambiguïtés du texte, des silences, de l'implicite, présenter un point de vue, une évaluation à propos des valeurs, des motivations des personnages, etc. ;

– présenter des preuves de leurs dires et/ou des objections pour réfuter des propositions d'autrui en s'appuyant sur le texte (considéré du point de vue du contenu et/ou des stratégies narratives) et/ou les illustrations ;

– argumenter sur la base de connaissances et/ou de lectures antérieures (sur le sujet, sur des thèmes proches, sur l'œuvre de l'auteur, etc.) ;

– exprimer des émotions, des points de vue subjectifs relatifs à l'action, à l'écriture (sensibilité aux métaphores, aux jeux de langue, etc.).

### **Activités de lecteur en classe**

Les élèves peuvent-ils :

– lire beaucoup et organiser leur lecture (marquer un arrêt, repérer une phrase ou un passage, sauter des passages, etc.) ;

– écrire pour eux ou selon les propositions faites par le maître (résumés, transpositions, changements de point de vue, impressions, etc.) sur leurs lectures, pour les baliser ;

– surmonter des obstacles de compréhension, persévérer malgré des difficultés (poursuivre la lecture, revenir en arrière, relire, ralentir la vitesse, recourir aux illustrations, demander de l'aide à des pairs ou au maître) ;

– partager leurs plaisirs de lecteur (lecture d'extraits à haute voix, conseils de lecture, etc.).

**Lectures personnelles, pratiques culturelles**

- lectures libres: quantité, choix (livres « faciles » ou au contraire « difficiles », variété des genres, des collections ou au contraire stabilité, etc.);
- capacité à aller au bout de chaque livre, capacité à argumenter sur un abandon;
- intérêt explicite pour la lecture et les livres manifesté par la fréquentation de la BCD hors temps contraint, ou d'une autre bibliothèque;
- implication personnelle dans ses lectures (identification à des personnages, évocation de souvenirs reliés à des situations rencontrées dans les lectures, aspirations suscitées par des textes, etc.).

**Mémorisation, réinvestissements, références**

- rappel possible des histoires lues sans confusion entre les textes (épisodes essentiels, caractérisation des personnages, etc.);
- réalisation spontanée de liens entre des livres, des textes, des illustrations (« c'est comme... », « c'est le contraire de... »), entre des personnages;
- traces des lectures antérieures dans les écrits personnels (reprise de formules, de tournures, de mots), citations (remémoration exacte);
- références explicites à des textes, des auteurs, des « univers » en relation avec d'autres domaines disciplinaires.